

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Vendredi 5 octobre 2018 - 19 h 00 Salle des fêtes – Grand Chemin des Marais 77650 Sainte-Colombe

ORDRE DU JOUR

- I. Appel des conseillers communautaires.
- II. Désignation du secrétaire de séance.
- III. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2018.
- IV. Rendu compte des délégations du Président.

V. Délibérations :

- 1) Vote d'une subvention en faveur du projet pédagogique à vocation culturelle de l'école de Sourdun.
- 2) Vote d'une subvention exceptionnelle en faveur de «L'Orchestre d'Harmonie de Provins et du Provinois ».
- 3) Participation financière de la Communauté de Communes du Provinois aux actions proposées par l'association « Encres Vives » et autorisation au Président pour signer la convention de partenariat.
- 4) Attribution d'une subvention au titre du développement de l'hébergement touristique pour l'ouverture d'un gîte rural.
- 5) Vente du lot « E » de la zone d'activités de la Grande Prairie à Poigny.
- 6) Vente à la S.O.V.A.F.I.M d'un bâtiment situé sur la commune de Sourdun.
- 7) Demande de subvention auprès d'Ile-de-France Mobilités pour l'aménagement du pôle gare de Provins.
- 8) Approbation du compte-rendu annuel de la Z.A.C du Provinois au titre de l'année 2017.
- 9) Avis sur le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif au titre de l'année 2017.
- 10) Avis sur la création d'un parc éolien sur le territoire de la commune de La Croix en Brie.

QUESTIONS DIVERSES: